



Enfant reconnu par autre que son père

Par **a_ch**, le **26/03/2009** à **20:40**

Bonjour, je viens à vous car j'aurais besoin de quelques réponses .

En effet je souhaite retirer sur mon acte de naissance le fait que l'ex mari de ma mère m'ait reconnu comme sa fille. Je ne suis pas sa fille biologique et souhaiterais retirer son nom de ma carte d'identité.

A qui dois-je m'adresser pour effectuer cette demande? Quelles sont les différentes étapes à passer pour parvenir a effacer cette erreur?

Merci pour vos réponses, Sincèrement